

## **Infolettre n°2, novembre 2010,**

Bonjour à tous,

Voici les nouvelles du mois de novembre du Réseau trousse SOS ABUS.

### **Mise à jour de l'outil « Procuration pour l'administration de mon argent » dans la trousse SOS ABUS**

Nous invitons les détenteurs de cartable SOS ABUS à modifier l'outil « Procuration pour l'administration de mon argent » (T-5 dans la section « trouvailles »). Vous pouvez imprimer la nouvelle version en pièce jointe. Pour les troussees SOS ABUS téléchargées sur le site internet, ce changement avait déjà été effectué.

[Téléchargez ici l'outil T-5 de la table de concertation « abus auprès des aînés » de la Mauricie](#)

### **La sécurité dans les résidences privées : retrouvez le dossier Wilson sur le site de l'AQDR**

L'AQDR au sein du Réseau trousse SOS ABUS accompagne la famille Wilson dans ses démarches contre les responsables ayant causé la mort de Willard Wilson des suites de brûlures par l'eau chaude (à 60°C) au Manoir de l'Ouest de l'Île à Pierrefonds.

Notre communiqué de presse résume les constats accablants du Protecteur du Citoyen dans son rapport d'investigation : deux décès causés par des brûlures au sein du même établissement en moins de deux ans, laxisme de l'établissement, absence de signalement des décès au coroner par les établissements concernés, lacunes de suivi de l'Agence de santé qui place pourtant 52 usagers du réseau public dans cet établissement privé...

Depuis la conférence de presse nous recevons à l'AQDR de nombreux témoignages de familles rapportant des situations d'abus et de négligences en résidences privées. Combien de morts attendrons-nous avant de renforcer la sécurité des aînés en résidence ?

Nous avons ainsi demandé :

- Un contrôle plus rigoureux des directions des Agences de santé dans le suivi des accidents causant des lésions corporelles en résidences, et dans le suivi des rapports de Coroners.
- Une enquête sur la gestion des achats de lits dans le secteur privé par la direction de l'Agence de la santé de Montréal.

[Retrouvez le dossier complet :](#)

### **Visionnez l'émission *La Facture* sur les coûts des soins de santé en résidence privée**

L'émission du 9 novembre souligne les problèmes liés à l'évaluation des besoins de soins et services requis en résidence. Les résidences privées ne sont pas tenues d'utiliser la grille d'évaluation pourtant standardisée dans le public. Cette situation viole selon l'AQDR la loi de la santé sur l'équité de tous les citoyens et cette évaluation devrait être

dispensée par le réseau public. Des situations d'abus en découlent : absence d'évaluation des soins, réalisation d'évaluation par du personnel non formé, facturation de services non requis, ou pire, non rendus...

[Cliquez ici pour visionner l'émission](#)

**Jeu : savez-vous dépister les traces de l'âgisme dans un discours politique ?**

Recherchez dans le texte rapportant les propos du Maire Labeaume toutes les expressions qui pourraient correspondre à des propos âgistes de sa part (texte extrait de *L'Actualité*, juillet 2010). Vous pouvez vous aider de la définition de l'âgisme de R. Butler (1975) : l'âgisme est une discrimination basée sur l'âge. L'âgisme envers les personnes âgées concerne une vision biaisée du vieillissement où un ensemble de préjugés négatifs stéréotypés sont attribués sans distinction à toute personne âgée.

[Cliquez ici pour lire le texte publié dans L'Actualité](#)

**Joséphine Loock, pour l'équipe de l'AQDR**

Chef de projets

Association Québécoise de Défense des droits des retraités et pré-retraités (AQDR)

Tél. : 514-935-1551

*Si vous ne souhaitez plus recevoir l'infolettre, envoyez un courriel à*

[info@troussesosabus.org](mailto:info@troussesosabus.org)